

DE LA COMMUNE DE ROSOY (OISE)

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2022

Délibération
2022_12DP01

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 1^{er} avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur LAFITTE Gérard, Maire,

Etaient présents :

Nombre de membres en
exercice :

14

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, KURZER Sandra,
MANZANARES Elisabeth, PILLOUX Nathalie,

Messieurs : CHOUTEAU Frédéric, DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky,
LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic,

Etaient absents excusés :

Nombre de membres
présents

10

Mesdames CHAPLY Isabelle et PANNIER Annie

Messieurs : GUERY Vincent et LAVRILLOUX Pascal

Nombre de votants :

10

Monsieur MARET et Madame BIODORE souhaitent acquérir la parcelle communale cadastrée section B n°737 d'une contenance de 100 m². Ils sont en cours d'acquisition de la parcelle B n°136 de 95 m² contiguë à la parcelle B n°137 au prix de 300€.

Le Maire propose de leur céder cette parcelle située à 60 mètres de la rue du Prieuré en zone UH2 du PLU de la commune de Rosoy au même prix soit 300€.

Date de convocation :

25 mars 2022

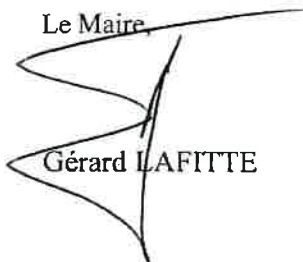
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette vente.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Date d'affichage :

25 mars 2022



Le Maire,

Gérard LAFITTE

Objet de la Délibération :

**Vente parcelle
cadastrée section B
n°737**